

Embauchez un étudiant!

UN OUTIL POUR LES EMPLOYEURS

Allégez votre charge de travail cet été Laissez-nous vous aider à embaucher un étudiant!

Chaque année, Service Canada aide les employeurs à recruter des étudiants pour leurs emplois d'été. En tant qu'employeur, vous pouvez trouver rapidement des étudiants qui ne demandent qu'à mettre leurs compétences à votre service. Il vous suffit pour cela de communiquer avec l'un des 300 Centres Service Canada du pays. Peu importe l'emploi que vous avez à offrir et pour combien de temps, nous pouvons vous aider à le combler en l'affichant dans nos banques d'emplois virtuelles et dans nos bureaux, où les étudiants peuvent facilement le voir. Nos services aideront votre entreprise ou organisation à se doter d'une main-d'œuvre dynamique et enthousiaste pendant l'été.

Nous offrons divers services aux employeurs :

- affichage de postes vacants;
- renseignements sur les salaires et les normes d'emploi;
- présentation de candidatures pour des postes permanents;
- renseignements sur d'autres initiatives du gouvernement du Canada et des gouvernements provinciaux et territoriaux en matière d'emploi.

Dans le cadre du programme **Expérience emploi été**, Service Canada et ses ministères partenaires proposent plusieurs initiatives qui vous aideront à doter vos emplois d'été.

Emplois d'été Canada

Emplois d'été Canada, une initiative du gouvernement du Canada, accorde du financement pour aider les organismes sans but lucratif, les employeurs du secteur public et les petites entreprises comptant 50 employés ou moins à créer des emplois pour les étudiants de 15 à 30 ans.

Emplois d'été Canada poursuit trois objectifs :

- offrir des emplois aux étudiants;
- aider divers organismes, y compris ceux qui offrent d'importants services communautaires;
- adapter le financement aux réalités, aux besoins et aux priorités de chaque localité.

Emplois d'été Canada encourage les organismes à but non lucratif, les employeurs du secteur public ainsi que les petites entreprises comptant 50 employés ou moins à créer des emplois qui répondent à leurs besoins et qui profitent aux étudiants qui cherchent à acquérir de l'expérience de travail. **Vous avez jusqu'au 27 février 2009 pour soumettre votre demande, le timbre de la poste faisant foi.**

Pour plus d'information sur Emplois d'été Canada :

Cliquez servicecanada.gc.ca
Composez le 1-800-935-5555 (ATS : 1-800-926-9105)
Visitez un Centre Service Canada

Le gouvernement du Canada offre également aux employeurs d'autres initiatives leur permettant d'embaucher des jeunes pendant l'été.

Le programme **Étudiants bien branchés** d'Industrie Canada fournit des stages en affaires électroniques aux petites et moyennes entreprises. Pour plus de renseignements, composez le 1-888-807-7777 ou visitez le site Web, à l'adresse www.etudiantsbienbranches.ca.

L'initiative **Jeunesse Canada au travail**, de Patrimoine canadien, subventionne trois programmes d'emploi d'été pour étudiants : **Jeunesse Canada au travail pour les jeunes Autochtones vivant en milieu urbain**, **Jeunesse Canada au travail dans les établissements voués au patrimoine** et **Jeunesse Canada au travail dans les deux langues officielles**. Pour plus de renseignements, composez le 1-800-935-5555 (ATS : 1-800-926-9105), visitez le site Web, à l'adresse www.jeunessecanadaautravail.ca, ou envoyez un courriel à ycwcoordinator@pch.gc.ca.

Grâce à son Programme d'expérience de travail pour les jeunes Inuits et les jeunes des Premières nations, le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien offre du financement aux étudiants des niveaux secondaire et postsecondaire.

Pour plus de renseignements, vous pouvez communiquer avec l'administration des Premières nations, le bureau de hameau, l'organisme de gestion régional ou le bureau du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien de votre localité. Vous pouvez également consulter le site Web du Ministère, à l'adresse www.ainc-inac.gc.ca/edu/ep/ys.

À L'ÉCOUTE DES ÉTUDIANTS, AU SERVICE DES COLLECTIVITÉS